



Rapport Annuel 2015

CHAÎNE
DU BONHEUR
LA SUISSE SOLIDAIRE



1.1 PARÉS POUR L'AVENIR



De nos jours, les organisations d'entraide et leurs collaborateurs évoluent dans un contexte à la fois difficile et exigeant, plus dynamique aussi. Pour pouvoir apporter une aide humanitaire durable lors des catastrophes naturelles et des conflits interminables qui impliquent toute une série d'acteurs, il est indispensable d'élargir les réseaux et de mobiliser les forces locales.

La Chaîne du Bonheur va devoir se demander comment concilier le « toujours plus global » et le « toujours plus local ». Elle pourra, par la même occasion, s'interroger sur son fonctionnement. Au moment des nouvelles accréditations, nous avons examiné de près notre réseau de partenaires, afin de maintenir à l'avenir la meilleure aide qui soit, tout en respectant

des standards qualité élevés. Par ailleurs, le Conseil de Fondation s'est penché sur la stratégie de la Chaîne du Bonheur : comment évoluer pour faire face à l'avenir ? Comment répondre à la nouvelle donne dont il est fait mention ci-dessus et aux exigences des jeunes donateurs dans une société toujours plus fragmentée, gagnée par la mondialisation et la numérisation ?

Ce processus stratégique se poursuivra certainement jusqu'à la fin de 2016, bien que le Conseil de Fondation soit unanime sur la mission de la Chaîne du Bonheur : rester un bailleur de fonds responsable, veiller à ce que les dons servent à financer les projets humanitaires et sociaux de qualité implémentés par ses partenaires, qu'ils permettent de satisfaire les besoins des populations touchées par des catastrophes ou des crises humanitaires, que ce soit à l'étranger ou en Suisse. Le Conseil de Fondation estime qu'au-delà de cette mission, la Chaîne du Bonheur aura un rôle majeur à jouer dans le développement et le partage des compétences humanitaires.

Ladina Heimgartner
Présidente

1.2 DES ANNÉES DÉCISIVES



L'année 2015 a été marquée par le tremblement de terre au Népal ainsi que par la crise des migrants au Moyen-Orient et sur la route des Balkans. Comme à son habitude, la population de Suisse s'est montrée très généreuse, toutes causes confondues. Le mode de fonctionnement de la Chaîne du Bonheur et de ses organisations partenaires a permis d'opérer de façon efficiente et efficace tant en matière de récolte de fonds qu'au niveau de l'utilisation des dons dans les régions touchées.

L'année 2015 a confirmé que les deux domaines sont en pleine transformation et que tous les acteurs de l'humanitaire doivent s'adapter aux nouvelles conditions. Les donateurs souhaitent être informés rapidement et objectivement non seulement par

les canaux traditionnels, mais aussi par les canaux numériques. Ils ont besoin d'informations transparentes, même si l'aide tarde à arriver pour des raisons politiques ou logistiques. C'était le cas au Népal et au Proche-Orient, où les gouvernements jouent un rôle majeur dans la gestion des catastrophes.

Les œuvres d'entraide doivent se plier à de nouvelles contraintes, dans un contexte toujours plus complexe. À l'instar de la Chaîne du Bonheur, la plupart des ONG suisses sont en train de redéfinir leur stratégie pour pouvoir relever ce défi.

Les prochaines années seront décisives pour que tous continuent à assurer une aide efficace aux victimes des catastrophes. L'appui de la SSR et des organisations partenaires est à cet égard indispensable à la Chaîne du Bonheur. Au nom de toute l'équipe de la Fondation, je remercie nos partenaires et les donateurs de la confiance qu'ils nous renouvellent d'année en année.

Tony Burgener
Directeur

1.3 MISSION ET STRATÉGIE

La Chaîne du Bonheur est un bailleur de fonds responsable. Elle assure que les dons qu'elle collecte sont engagés dans des projets humanitaires et sociaux de qualité mis en oeuvre par ses partenaires pour répondre aux besoins des populations affectées par des catastrophes et des crises humanitaires à l'étranger comme en Suisse. Elle favorise le partage et la promotion des compétences et du savoir en matière humanitaire.

Mission de la
Chaîne du Bonheur



Le monde évolue, et l'aide humanitaire évolue avec lui. Il faut repenser la communication, la collecte de fonds et le financement, des activités essentielles pour la Chaîne du Bonheur. À l'initiative de sa nouvelle présidente, Ladina Heimgartner, le Conseil de Fondation a décidé de redéfinir sa stratégie.

Dans un premier temps, ses membres ont considéré les défis qui les attendent ces prochaines années. Ils l'ont fait avec les principales organisations d'entraide suisses, avec les représentants de la SSR et avec des spécialistes indépendants de renom. Dans un second temps, lors d'un atelier de deux jours dans le Valais, les membres du Conseil de Fondation ont défini avec la Direction la mission de la Chaîne du Bonheur (*mission statement*), les principes supérieurs et les modalités de collaboration sur lesquels s'appuiera la Fondation à l'avenir.

La mise en œuvre de la stratégie sera poursuivie en 2016. L'objectif est d'esquisser une orientation prioritaire « Chaîne du Bonheur 2030 » et de la lier à un plan d'action 2017 – 2020, sur lequel faire reposer l'avenir de la Chaîne du Bonheur.



© RTS / Anne Kearney

2. COLLECTES 2015

L'année a été chargée, puisque la Chaîne du Bonheur a lancé quatre collectes. Le 5 mai, elle a organisé une journée nationale de solidarité pour venir en aide aux victimes du tremblement de terre qui a secoué le Népal. Au même moment, elle a donné le coup d'envoi de la campagne #TogetherForSyria ; une journée nationale en faveur des réfugiés a eu lieu le 15 septembre. Du 10 au 16 décembre, enfin, la Chaîne du Bonheur et SRF se sont concentrées sur l'action «Jeder Rappen zählt», consacrée cette année aux jeunes en rupture. En 2015, la Chaîne du Bonheur a collecté 76 millions de francs de dons.

Rien n'aurait été possible sans le soutien de la SSR. Elle met à disposition ses studios des quatre régions linguistiques du pays, où sont installées, avec l'aide de Swisscom, les centrales téléphoniques qui recueillent les promesses de dons. Les jours de collecte nationale, la SSR rend compte du déroulement des actions, permettant ainsi à la Chaîne du Bonheur de toucher l'ensemble de la population.

La population dispose aujourd'hui de différentes possibilités de faire un don : via les applications *Swiss Solidarity* et *Paymit*, la plateforme don.bonheur.ch activée en 2015, le site Internet de la Chaîne du Bonheur ou en utilisant le Online-Banking ou un bulletin de versement.

L'année a-t-elle été bonne ou mauvaise en termes de dons ? Il n'appartient pas à la Chaîne du Bonheur de répondre à cette question, car la Fondation collecte de l'argent uniquement en cas de catastrophe naturelle ou de conflit (exception faite de «Jeder Rappen zählt») ; elle ne peut donc pas jouer un rôle de baromètre des dons. Cela dit, les actions organisées cette année ont prouvé une fois encore combien les Suisses sont solidaires. Cette générosité s'explique par la tradition humanitaire de la Suisse, par sa neutralité et par le travail exemplaire effectué par les organisations partenaires helvétiques.





2.1 NÉPAL

Le 25 avril 2015, un séisme de magnitude 7,8 sur l'échelle de Richter a secoué la République démocratique fédérale du Népal, suivi d'une violente réplique le 12 mai. La Chaîne du Bonheur a lancé immédiatement un appel aux dons et organisé, le 5 mai, une journée nationale de collecte, en collaboration avec les unités d'entreprise de la SSR.

La vague de solidarité a été immédiate. Pour de nombreux Helvètes, le Népal est associé à la Suisse de l'Asie, un pays montagneux très prisé des adeptes du trekking. Le montant collecté dépassait 32 millions de francs fin 2015.

Si la Chaîne du Bonheur et ses organisations partenaires ont été en mesure d'intervenir immédiatement après le séisme, c'est aussi parce que de nombreuses œuvres d'entraide suisses sont présentes sur place depuis des années. En réalité, elles sont plus nombreuses au Népal que nulle part ailleurs. Par ailleurs, le gouvernement népalais a fini par se montrer actif et coopératif, si bien que l'aide d'urgence internationale a pu être coordonnée. La reconstruction a cependant pris du retard, en raison d'aléas politiques et de motifs économiques (pénurie d'essence).



SRG SSR



2.2 #TOGETHERFORSYRIA

En lançant la campagne nationale #TogetherForSyria en avril, la Chaîne du Bonheur a, pour la première fois de son histoire, collecté des dons en collaboration avec huit organisations partenaires présentes en Syrie ou dans les pays limitrophes : ADRA, Caritas Suisse, Handicap International, EPER, Medair, Croix-Rouge suisse, Solidar Suisse et Terre des hommes – aide à l'enfance.

La campagne a attiré l'attention sur le conflit syrien qui entrait dans sa cinquième année, appelant la population suisse à faire un don en faveur des victimes de la guerre. Elle a été réalisée avec le soutien des médias de la SSR, qui ont passé l'appel à l'antenne dans plusieurs émissions, et via les réseaux sociaux de la Chaîne du Bonheur et des organisations partenaires. À grand renfort de banniers et d'une vidéo sur le web, les Suisses ont été encouragés non seulement à faire un don, mais également à poster des photos sur les médias sociaux en signe de solidarité.

Comme le séisme qui a secoué le Népal le 25 avril 2015 a pratiquement coïncidé avec le début de la campagne, la collecte de dons #TogetherForSyria est passée à l'arrière-plan. Elle a néanmoins permis de rassembler 5,3 millions de francs jusqu'au 5 mai 2015. De nombreuses images ont été postées avec un renvoi vers #TogetherForSyria, tandis que la vidéo a été vue plus de 19'000 fois.



2.3 RÉFUGIÉS ET DÉPLACÉS INTERNES

Le flux de réfugiés ne s'est pas tari, ni dans les pays voisins de la Syrie (Liban, Jordanie, Irak), ni en Europe centrale. La situation s'est détériorée à l'automne autour de la Méditerranée, en Italie, en Grèce et dans les Balkans, les réfugiés arrivant chaque jour par milliers de Syrie ou d'autres pays. Le désespoir des réfugiés, la proximité géographique des événements et l'émoi suscité par les images de migrants ont provoqué un sentiment d'indignation dans le monde entier. Les Suisses ne sont pas restés insensibles à la détresse : ils ont donné plus de 26,7 millions de francs (état à fin décembre 2015) à la suite de l'action lancée le 15 septembre par la Chaîne du Bonheur et la SSR.

Avec l'aide de Swisscom, la Chaîne du Bonheur a démarré sur les médias sociaux la campagne *#ShowSolidarityForRefugees*. L'opérateur a versé cinq francs pour chaque Selfie de solidarité posté. Il s'est ensuite servi de ces images pour composer une mosaïque humaine à laquelle il a donné la forme du logo de la Chaîne du Bonheur. Les dons de l'opérateur et de ses collaborateurs ont dépassé 200'000 francs.

De nombreuses personnalités, dont le conseiller fédéral Didier Burkhalter, et des organisations comme la Swiss Football League se sont engagées pour recueillir des dons. Plusieurs médias suisses – les radios privées et Ringier, par exemple – ont participé à l'appel aux dons.



2.4 «JEDER RAPPEN ZÄHLT» 2015 - JEUNES EN RUPTURE

Septième du nom, l'action «Jeder Rappen zählt» mise sur pied par SRF et la Chaîne du Bonheur s'est déroulée entre le 10 et le 16 décembre 2015. Elle a bénéficié cette année aux jeunes en rupture, qu'ils habitent en Suisse ou à l'étranger.

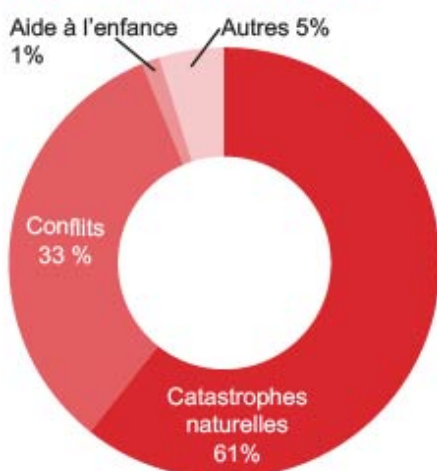
Au total la Chaîne du Bonheur a reçu 4,1 millions de francs de promesses de dons, dont déjà 3 millions ont été versés à la fin du mois de décembre. L'argent est destiné à des projets en faveur des 15 – 25 ans vivant en marge de la société. En Suisse, il s'agit avant tout de programmes de réinsertion sociale ou professionnelle ; à l'étranger, les efforts portent sur la protection de la jeunesse, sur la santé et sur les formations scolaires et professionnelles.

Les principales chaînes de la SSR ont été de la partie : SRF 3 a fait du direct 24 heures sur 24 dans un studio en verre installé sur la Place fédérale de Berne ; SRF zwei et SRF 3 ont brossé le portrait de plusieurs jeunes et rendu compte des actions menées en parallèle ; RTS La Première a donné la parole aux jeunes concernés, aux spécialistes et à un juge des mineurs ; RTS Option Musique a proposé de faire un don contre la diffusion d'un morceau de musique ; RSI a organisé une journée de collecte et diffusé plusieurs reportages et des émissions en direct sur le sujet.



© Keystone EPAAAP / Dany Hunt

Répartition des dons 2015



2.5 AUTRE COLLECTE ET LEGS

Vanuatu

Un cyclone a balayé l'archipel du Vanuatu en mars 2015. La Chaîne du Bonheur a ouvert un fonds et lancé un appel aux dons sur ses canaux en ligne. Elle a collecté 774'416 francs.

Legs

En 2015, la Chaîne du Bonheur a également reçu 3,47 millions de francs de legs. Le Conseil de Fondation a décidé d'attribuer les legs non affectés à hauteur de 2,34 millions de francs d'une part au fonds Yvonne Vogt qui est en faveur de l'aide à l'enfance (1,65 millions de francs) et d'autre part à l'aide sociale en Suisse (0,69 millions de francs).

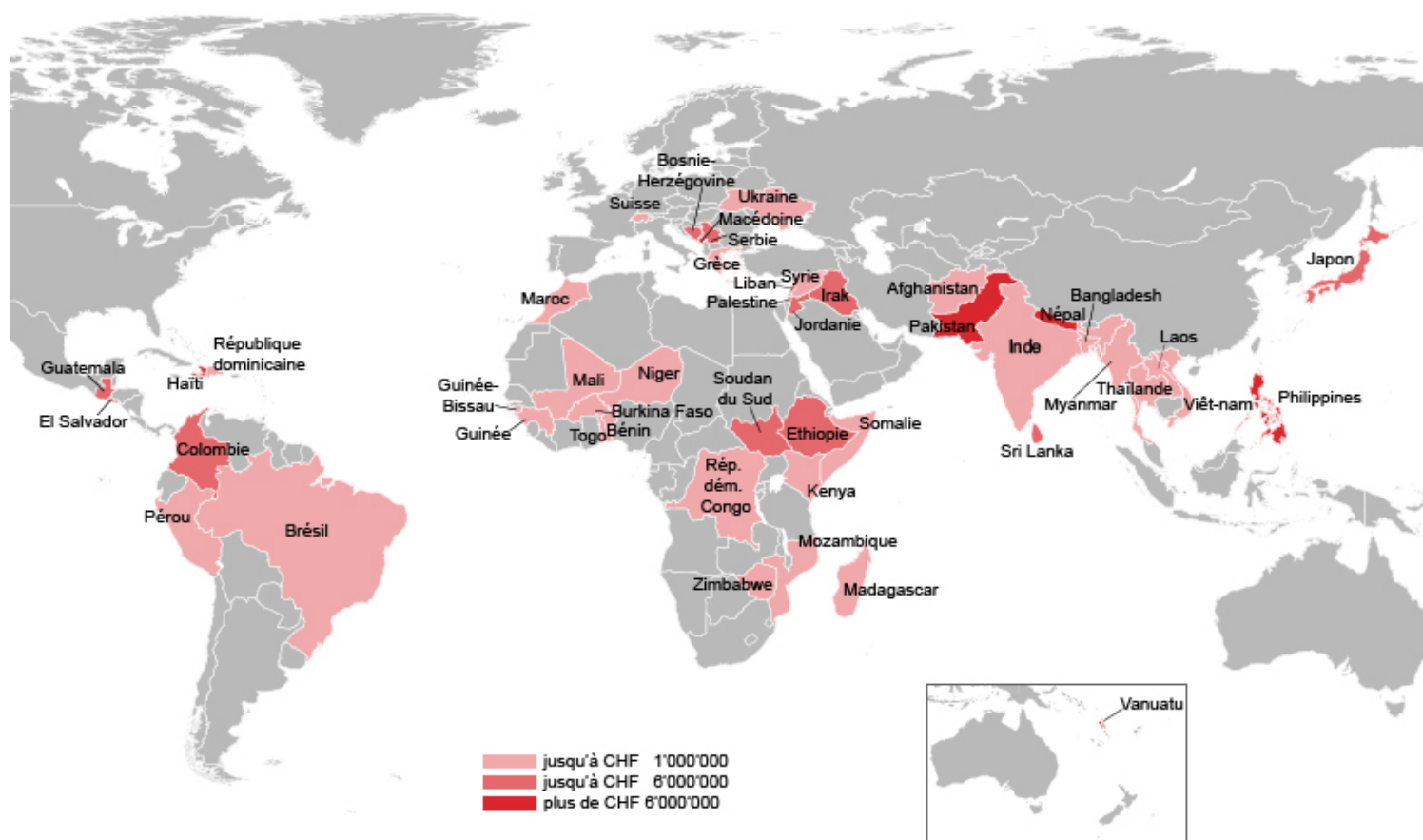


3. AIDE À L'ÉTRANGER

Au cours de l'exercice sous revue, la Chaîne du Bonheur a approuvé 102 projets, pour un montant total de plus de 50 millions de francs. Si les projets d'aide après les catastrophes naturelles restent majoritaires, une bonne partie des dons a été allouée à des projets en faveur des victimes de conflits ou de crises, dont certains durent depuis des années. L'argent a permis d'atténuer à court terme la détresse des populations concernées. Des mesures sont cependant nécessaires à plus long terme pour redonner espoir en l'avenir et renforcer la résilience.

En réalité, l'aide humanitaire a profondément évolué au fil des années. Dans les pays les plus fragiles, le lien entre aide humanitaire et aide au développement est devenu la norme pour de nombreux acteurs de l'humanitaire. Les activités se sont diversifiées, il faut agir avec plus de souplesse et collaborer davantage avec les acteurs locaux, autorités comme ONG.

En règle générale, les projets financés par la Chaîne du Bonheur sont mis sur pied et réalisés par les organisations partenaires accréditées. Celles-ci sont bien établies, elles sont expertes en matière d'aide humanitaire et ont développé de bons réseaux. Le processus d'évaluation des projets est objectif et transparent ; il respecte les standards internationaux et les directives très strictes propres à chaque fonds.



Monitoring des projets 2015

- **Soudan du Sud** : visite de projets avec l'experte «eau» de la commission de projets
- **Serbie, Bosnie** : visite de projets avec l'ancien président des COPRO, Göpf Berweger
- **autres visites de projets** par des experts indépendants et des membres du département projets en Haïti, en Irak et aux Philippines
- **Jordanie** : révision de la stratégie dans le contexte de la crise syrienne
- **Serbie, Grèce** : deux visites de terrain pour évaluer la situation
- **Népal** : deux visites de terrain pour évaluer la situation suite au séisme

La Chaîne du Bonheur n'implante pas elle-même les projets : elle agit en tant que bailleur de fonds indépendant, qui veille à ce que les dons collectés soient alloués à des activités à caractère humanitaire ou social dont l'utilité est reconnue. La Fondation se rend régulièrement sur le terrain pour le vérifier, parfois avec l'aide d'autres spécialistes, ou elle diligente une étude externe. En agissant de la sorte et en examinant à la loupe les rapports de ses partenaires, elle s'assure, jusqu'à ce que les projets arrivent à leur terme, que les dons sont correctement utilisés.

3.1 RÉFUGIÉS ET DÉPLACÉS INTERNES



Depuis des années, la Chaîne du Bonheur organise des actions de récolte de fonds en faveur des réfugiés et des déplacés. Entre 2012 et 2015, elle a secouru plus de 717'000 personnes avec l'appui de ses organisations partenaires.

Une bonne partie de l'aide a bénéficié aux victimes des conflits au Moyen-Orient et aux réfugiés qui arrivent de la Méditerranée ou des Balkans. La Chaîne du Bonheur n'oublie pas pour autant les victimes de conflits moins médiatisés, comme ceux qui se déroulent actuellement au Soudan du Sud, en Ukraine, au Mali ou au Niger.

La Chaîne du Bonheur et ses organisations partenaires sont sans cesse confrontées à de nouveaux défis, car le contexte évolue constamment. Au Moyen-Orient, la sécurité est un problème permanent. Compte tenu de l'ampleur du conflit syrien et de sa durée, il a fallu envisager une aide qui aille au-delà de l'aide d'urgence. Flexibilité et réactivité sont de mise le long du parcours emprunté par les réfugiés afin d'apporter une aide rapide et efficace dans un contexte changeant. Enfin, d'autres facteurs, comme la présence de différents acteurs, rendent plus difficile encore la coordination des secours.



Total dons

24'559'843 CHF

dont dépensés et engagés au
31.12.2015: 22'794'685 CHF

Organisations d'entraide

ADRA, Caritas Suisse, Croix-
Rouge suisse, Handicap
International, EPER, Medair,
Médecins Sans Frontières Suisse,
Solidar Suisse, SOS Villages
d'enfants, Terre des hommes - aide
à l'enfance

3.1.1 SYRIE - VICTIMES DU CONFLIT 2012

Depuis l'éclatement du conflit en Syrie, en 2011, plus de 12 millions de personnes ont pris la fuite pour chercher refuge ailleurs dans le pays ou dans les États voisins (Irak, Jordanie, Liban, Turquie). La Chaîne du Bonheur et ses organisations partenaires viennent en aide aux victimes depuis 2012.

L'attention se porte d'abord sur l'aide d'urgence et sur la satisfaction des besoins essentiels (assistance médicale, biens de première nécessité, distribution de nourriture et d'équipements de secours, hébergement etc.). Dans les États voisins, où la vague d'arrivants ne tarit pas, la Fondation fait en sorte d'associer aux projets non seulement les victimes directes, mais aussi la population locale. En 2015, la Chaîne du Bonheur a financé 12 projets. Elle continue à œuvrer dans la région avec ses organisations partenaires, y compris en Syrie.



3.1.2 RÉFUGIÉS 2015

Les dons collectés depuis septembre sont destinés à des projets le long du parcours des réfugiés (Méditerranée, Balkans), dans les zones de conflit en Syrie, ainsi que dans les états voisins. La Chaîne du Bonheur a approuvé 13 projets en 2015.

Comme la situation évolue sans cesse, il faut faire preuve de souplesse et réagir rapidement. C'est pourquoi la Fondation se concentre sur l'aide d'urgence de courte durée (12 semaines au plus), dont le budget est limité (200'000 francs maximum). Elle vise la satisfaction des besoins fondamentaux, les soins médicaux, l'aide psychologique et les conseils juridiques. La Chaîne du Bonheur et ses organisations partenaires ont pu compter sur la compétence des personnes sur place pour secourir les réfugiés.

Au Liban et en Jordanie, où vivent depuis cinq ans déjà de nombreux réfugiés syriens, l'aide d'urgence s'est poursuivie parallèlement à de nombreux projets à plus long terme. Les personnes concernées sont encouragées, par différentes activités, à redevenir des acteurs de leur propre vie. Il s'agit de revaloriser leurs capacités individuelles, d'encourager l'accès au travail et à un revenu, de renforcer les structures locales (dispensaires, écoles, etc.). Les projets se poursuivront en 2016.

Total dons

26'709'732 CHF

dont dépensés et engagés au
31.12.2015: 6'156'144 CHF

Organisations d'entraide

ADRA, Caritas Suisse, Croix-Rouge suisse, EPER, Medair, Médecins
du Monde, Terre des hommes - aide à l'enfance



Total dons

7'018'287 CHF

dont dépensés et engagés au
31.12.2015: 3'935'461 CHF

Organisations d'entraide

ADRA, Caritas Suisse, EPER,
Handicap International, Medair,
Solidar Suisse, Terre des hommes
- aide à l'enfance

Pays

Irak, Liban, Mali, Niger, Soudan du
Sud, Ukraine

Nouveaux projets JRZ 2009 – 2013

- **JRZ 2009** : un projet pour améliorer le soin des victimes atteintes de malaria (Biovision)
- **JRZ 2012** : deux projets sur l'eau à Madagascar et en Somalie (Nouvelle Planète, Caritas Suisse)
- **JRZ 2013** : un projet de protection des enfants dans les bidonvilles de Nairobi au Kenya (Terre des hommes – aide à l'enfance), un projet de scolarisation d'enfants déplacés internes (Vivamos Mejor), un projet pour promouvoir l'apprentissage des enfants en Palestine (Caritas Suisse)

3.1.3 «JEDER RAPPEN ZÄHLT» 2014 - FAMILLES EN FUITE

Dans le cadre de l'action «Jeder Rappen zählt» 2014 (Chaque centime compte), la Chaîne du Bonheur et la SSR avaient collecté des dons pour les personnes en fuite, en particulier des familles, mais la zone géographique n'avait pas été précisée. La Fondation peut ainsi financer des projets liés à des conflits moins médiatisés.

À la fin de 2015, sept millions de francs avaient été rassemblés. Ils ont servi à financer, en 2015, neuf projets de sept organisations partenaires ; d'autres projets sont à l'étude. L'aide a bénéficié à plus de 74'000 personnes au Liban, au Soudan du Sud, au Mali, en Irak, au Niger, en Ukraine. Grâce à une opération de distribution d'argent en Ukraine organisée par Terre des hommes – aide à l'enfance, les habitants qui vivent en zone de conflit ont été équipés pour l'hiver.

En 2015, six nouveaux projets ont vu le jour, financés grâce aux dons des éditions 2009 à 2013 de Jeder Rappen zählt. Ces dons sont maintenant quasiment épuisés (voir encadré).



Total dons

1'036'515 CHF

dont dépensés et engagés au
31.12.2015: 936'568 CHF

Organisations d'entraide

Caritas Suisse, Medair, Terre des
hommes - aide à l'enfance

3.1.4 IRAK - DÉPLACÉS INTERNES 2014

En 2014, l'Irak a connu une nouvelle crise. La population souffre des conséquences d'un conflit sans fin. Des millions de personnes ont été déplacées ou ont pris la fuite, la plupart d'entre elles pour gagner d'autres régions du pays, plus sûres. Le manque de sécurité, dû en partie à la présence accrue de Daech, a freiné considérablement l'aide humanitaire.

La Chaîne du Bonheur travaille depuis plusieurs années dans le pays. En 2015, elle a soutenu trois projets d'aide d'urgence de trois organisations partenaires, axés sur l'assistance médicale et la distribution de nourriture et de biens destinés à satisfaire les besoins essentiels. Dans le cadre d'un projet Medair, par exemple, plus de 1'500 familles ont reçu des bons avec lesquels acheter des poêles, des couvertures ou des habits chauds auprès des commerçants locaux. Elles ont ainsi pu améliorer leurs conditions de vie, tout en tissant des liens avec la communauté locale.



3.1.5 GAZA - VICTIMES DU CONFLIT 2014

Les crises mondiales font parfois oublier les conditions de vie dans la bande de Gaza, où le conflit dure depuis des dizaines d'années. La Chaîne du Bonheur et ses organisations partenaires apportent une aide humanitaire lorsque les moyens le permettent. À l'automne 2014, la région a connu une nouvelle escalade de violence. La Chaîne du Bonheur a alors lancé un appel aux dons pour secourir les habitants de la bande de Gaza, en plus des Syriens et des Irakiens. En 2015, la Fondation a financé trois projets destinés à faciliter l'accès à l'eau potable, à améliorer les conditions d'hygiène et à moderniser les installations sanitaires, à protéger les enfants, à fournir des soins ophtalmologiques, à déminer et à informer.

Le projet de Terre des hommes – aide à l'enfance s'est concentré sur les besoins urgents d'eau potable et d'hygiène et sur les mesures de protection des élèves du primaire. Concrètement, l'organisation partenaire de la Chaîne du Bonheur a remis en état les installations sanitaires dans les écoles publiques et sensibilisé les adultes et les enfants en milieu scolaire aux habitudes d'hygiène et à la protection des plus jeunes contre la violence.

Total dons

650'162 CHF
dont dépensés et engagés au
31.12.2015: 644'782 CHF

Organisations d'entraide

Campagne Huile d'olive, CBM Mission chrétienne pour les aveugles,
Handicap International, Terre des hommes - aide à l'enfance



Total dons

32'269'988 CHF

dont dépensés et engagés au
31.12.2015: 13'088'644 CHF

Organisations d'entraide

ADRA, Caritas Suisse, Croix-
Rouge suisse, Handicap
International, Helvetas, Mission
Lepra, Medair, NORLHA, OSE
(Organisation des Suisses à
l'étranger), Solidar Suisse, Terre
des hommes - aide à l'enfance

3.2 NÉPAL - SÉISME 2015

Le séisme du 25 avril 2015 et sa réplique du 12 mai ont laissé des traces au Népal. La Chaîne du Bonheur a pu réagir vite, grâce à la présence de nombreuses organisations d'entraide suisses depuis de longues années dans le pays. En 2015, la Fondation a avalisé 15 projets, dont trois venant d'organisations non accréditées.

Dans un premier temps, il s'est agi de fournir une aide d'urgence : tôles, bâches en plastique, tentes, eau potable, aliments. Ensuite, plus de 11'000 personnes ont reçu une assistance médicale ; des dispensaires et des écoles ont été construits provisoirement. À l'approche de l'hiver, Handicap International et Medair ont distribué des habits chauds, des matelas et des couvertures à 25'000 personnes vivant à plus de 1'500 mètres d'altitude.

À partir de l'automne 2015, la Chaîne du Bonheur a mis l'accent sur la reconstruction et la réhabilitation. De concert avec ses organisations partenaires, elle prévoit de construire sept dispensaires, 34 écoles et 1'500 maisons conformes aux normes antisismiques édictées par le gouvernement. Les travaux ont pris du retard en raison du contexte politique et du blocus à la frontière indienne (pénurie d'essence).



Total dons

774'416 CHF

dont dépensés et engagés au
31.12.2015: 200'000 CHF

Organisation d'entraide

ADRA

3.3 VANUATU - CYCLONE PAM 2015

Le 13 mars 2015, le cyclone Pam a balayé l'archipel de Vanuatu, semant la désolation derrière lui. Des milliers de personnes se sont retrouvées à la rue, tandis qu'à de nombreux endroits, les systèmes d'adduction d'eau, souvent délabrés, ont été détruits. La Chaîne du Bonheur a lancé sans attendre un appel aux dons.

La Fondation s'est attelée à rétablir l'approvisionnement en eau potable et à sensibiliser les gens à l'hygiène. Un projet de l'organisation partenaire ADRA s'engage, en travaillant avec les communes et les habitants, à poser de nouvelles canalisations, à installer des latrines, à encourager le respect de l'hygiène et à prévenir les catastrophes. La Fondation envisage d'autres projets de reconstruction et d'alimentation en eau.



3.4 BALKANS - INONDATIONS 2014

En mai 2014, plusieurs régions de Bosnie-Herzégovine et de Serbie ont été inondées, souvent à la suite de pluies diluviennes. Arrivées rapidement sur place, les organisations partenaires de la Chaîne du Bonheur ont pu apporter une aide d'urgence et entreprendre la déshumidification et la désinfection des habitations, des écoles et des hôpitaux.

En 2015, l'accent a été mis sur la reconstruction, en privilégiant cependant les groupes de population les plus vulnérables. Le projet de l'EPER, par exemple, s'est focalisé sur les communautés roms. Avant de reconstruire les maisons, l'organisation partenaire de la Chaîne du Bonheur a cerné les zones de danger avec l'aide des habitants et des autorités, afin de s'assurer de leur soutien et de la qualité du sol.

Total dons

4'908'887 CHF

dont dépensés et engagés au
31.12.2015: 4'459'062 CHF

Organisations d'entraide

ADRA, Caritas Suisse, Croix-Rouge suisse, DIGGER, EPER, Handicap International



3.5 PHILIPPINES - TYPHON HAIYAN 2013

La plupart des personnes vivant dans les zones frappées par le typhon Haiyan du 8 novembre 2013 ont pu retrouver des conditions de vie normales, grâce à la mise en œuvre rapide des projets par les organisations partenaires de la Chaîne du Bonheur, à la résilience de la population, à la volonté et à la compétence de la population locale. Quelques régions comme Tacloban, mais aussi des villages et des villes éloignés, continuent cependant à lutter contre les conséquences du typhon.

Une bonne partie de l'aide a permis de réparer des maisons et des écoles ou de les reconstruire. Une experte de la Commission de projet s'est rendue sur place au printemps 2015 pour contrôler la qualité des bâtiments. Parmi les activités financées par la Chaîne du Bonheur en 2015 figurent aussi des programmes de reconstruction économique, susceptibles d'amener les personnes les plus touchées à gagner durablement un revenu équitable ; ce ne sont pas moins de neuf projets qui sont consacrés à cette problématique.

Total dons

42'378'165 CHF

dont dépensés et engagés au
31.12.2015: 32'266'417 CHF

Organisations d'entraide

Armée du Salut, ADRA, AAFIP, Caritas Suisse, Croix-Rouge suisse, EPER, Handicap International, Helvetas, Medair, OSE (Organisation des Suisses à l'étranger), Solidar Suisse, Terre des hommes - aide à l'enfance



Total dons

28'184'912 CHF

dont dépensés et engagés au
31.12.2015: 28'024'620 CHF

Organisations d'entraide

Action de Carême, ADRA,
Association suisse Hawa Abdi,
Caritas Suisse, CBM Mission
chrétienne pour les aveugles,
Croix-Rouge suisse, EPER,
Handicap International, Helvetas,
Islamic Relief, Medair, Médecins
Sans Frontières Suisse, SOS
Villages d'enfants, Terre des
hommes - aide à l'enfance

Pays

Ethiopie, Kenya, Somalie

3.6 AFRIQUE DE L'EST - SÉCHERESSE 2011

En 2011, la sécheresse a frappé l'Afrique de l'est comme elle ne l'avait plus fait depuis 60 ans. Le manque chronique d'eau potable n'a fait qu'empirer, surtout en Somalie, au sud de l'Éthiopie et au nord du Kenya. La Chaîne du Bonheur a lancé des projets pour prendre le mal à la racine et améliorer l'accès à l'eau potable, sans oublier les installations sanitaires et l'hygiène. Il a fallu aussi renforcer la résilience des individus dans l'éventualité d'une autre crise de même nature.

En 2015, la Fondation a financé deux nouveaux projets, si bien que quatre projets étaient en cours à la fin de l'année. La Chaîne du Bonheur reste attentive à l'évolution de la situation dans la région liée à la sécheresse.



Total dons

42'195'218 CHF

dont dépensés et engagés au
31.12.2015: 39'609'691 CHF

Organisations d'entraide

Armée du Salut, Caritas Suisse,
CBM Mission chrétienne pour les
aveugles, Croix-Rouge suisse,
EPER, Handicap International,
Helvetas, Living Education, Solidar
Suisse, Terre des hommes - aide à
l'enfance

3.7 PAKISTAN - INONDATIONS 2010

Six ans après les inondations qui ont frappé le Pakistan, touchant plus de 21 millions de personnes, la reconstruction est loin d'être terminée. En 2015, de nouvelles intempéries se sont abattues sur le pays. La sécurité insuffisante et les autorisations délivrées au compte-gouttes aux organisations d'aide qui souhaitent avoir accès aux régions concernées et aux communautés rendent le travail humanitaire plus difficile.

Au cours de l'exercice, la Chaîne du Bonheur a approuvé trois projets ; d'autres projets faisaient encore l'objet d'un examen en fin d'année. La Fondation et ses organisations partenaires se sont concentrées sur la reconstruction des installations sanitaires et des principaux réseaux d'évacuation des eaux usées, ainsi que sur l'approvisionnement en eau potable. Dans le nord du pays, elle a soutenu la réhabilitation des infrastructures (systèmes d'irrigation, voies de transport, installations électriques) et engagé des mesures afin de prévenir les catastrophes.



3.8 HAÏTI - SÉISME 2010

L'aide internationale a été fortement critiquée ces dernières années, en raison notamment de la coordination insuffisante sur place et de la lenteur des travaux de reconstruction.

Pour ce qui est de la Chaîne du Bonheur et de ses organisations partenaires, les projets ont été mis en œuvre comme prévu depuis 2010. Compte tenu de l'ampleur des destructions, la Fondation a décidé, dès le début, de lier l'urgence et la reconstruction à une approche sur le moyen terme, afin de permettre au pays et à ses habitants de faire face à l'avenir aux catastrophes naturelles. Comme le montre un rapport indépendant du *Groupe URD* publié au début de 2014, cette approche s'est révélée payante.

En 2015, la Chaîne du Bonheur a approuvé deux projets et s'est concentrée sur les activités de prévention et la reconstruction. Des règles de comportement en cas de catastrophe ont été établies avec les autorités et la population locales et des mesures engagées pour encourager le reboisement et le renforcement du lit des rivières dans les zones exposées. Par ailleurs, la Chaîne du Bonheur a financé un projet en faveur des jeunes femmes vivant en marge de la société pour leur donner accès à une formation professionnelle et à des services de santé.

Total dons

66'241'179 CHF

dont dépensés et engagés au
31.12.2015: 64'147'899 CHF

Organisations d'entraide

Action de Carême, ADRA, Armée du Salut, Bündner Partnerschaft
Hôpital Albert Schweitzer, Caritas Suisse, Croix-Rouge suisse, Enfants
du Monde, EIRENE, EPER, Grupo Sofonias, Handicap International,
Helvetas, IAMANEH, Main dans la Main, Medair, Médecins du Monde,
Médecins Sans Frontières Suisse, Nouvelle Planète, RET - Fondation
pour l'éducation des Réfugiés, Terre des hommes - aide à l'enfance,
Terre des Hommes Suisse

3.9 FONDS PERMANENTS



La Chaîne du Bonheur gère quatre fonds permanents : trois fonds régionaux (Afrique, Asie, Amérique latine) et un fonds thématique d'aide à l'enfance («Child Welfare»). Comme pour n'importe quel autre projet, elle respecte les normes internationales et les directives très strictes applicables aux fonds.

Les fonds permanents ne sont pas liés à un événement particulier, ils n'entrent pas non plus dans un cadre temporel précis. Les gens sont libres de faire un don quand bon leur semble, en faveur d'une région ou d'une cause particulière. Il arrive que la Chaîne du Bonheur y verse les montants non dépensés des précédentes actions pour lesquelles une aide humanitaire n'est plus requise, pour autant que cet argent serve à financer un projet similaire à celui auquel il était destiné à l'origine. Seul le Conseil de Fondation peut en décider.



Total dons

Afrique: 5'486'718 CHF

Asie: 623'862 CHF

Amérique latine: 163'504 CHF

Organisations d'entraide

ADRA, Caritas Suisse, CBM
Mission chrétienne pour les
aveugles, Croix-Rouge suisse,
EPER, FairMed, Fondation
Hirondelle, Handicap International,
Helvetas, Medair, Médecins Sans
Frontières Suisse, Nouvelle
Planète, Solidar Suisse,
Swisscontact, SKP, Terre des
hommes - aide à l'enfance,
Vétérinaires Sans Frontières

Pays

Afrique: Burkina Faso, Cameroun,
Ethiopie, Guinée, Kenya, Mali,
Mozambique, Nigeria, RDC,
Somalie, Soudan du Sud, Tchad,
Zimbabwe

Asie: Bangladesh, Myanmar/
Birmanie

Amérique latine: Bolivie, Colombie,
Guatemala

3.9.1 FONDS RÉGIONAUX: AFRIQUE, ASIE, AMÉRIQUE LATINE

Les fonds régionaux permanents permettent à la Chaîne du Bonheur de réagir rapidement et au cas par cas à des situations d'urgence, sans lancer d'appel aux dons. Ceux-ci sont réservés aux causes humanitaires dans le cadre d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit dans un territoire donné ; ils ne sont pas affectés aux projets de développement. En 2015, la Chaîne du Bonheur a financé sept projets en Afrique et quatre en Asie.

En Guinée, la Fondation a soutenu la reconstruction des dispensaires après l'épidémie d'Ebola. Au Soudan du Sud et en République démocratique du Congo, elle s'est engagée en faveur de la rééducation physique et de la remise en état des hôpitaux de province des zones en conflit. En Éthiopie, la Chaîne du Bonheur collabore avec l'organisation non accréditée Vétérinaires Sans Frontières, en raison de ses compétences spéciales dans l'élevage de bétail et sa présence de longue date dans la région où sévit la sécheresse.

En Asie, la Chaîne du Bonheur apporte essentiellement une aide d'urgence au Bangladesh et au Myanmar (Birmanie), où les inondations ont fait des ravages.



Total dons

38'882'601 CHF

dont dépensés et engagés au
31.12.2015: 37'146'310 CHF

Organisations d'entraide

ADRA, Enfants du Monde,
Handicap International, IAMANEH
Suisse, MCP Mouvement Chrétien
pour la Paix, SolidarMed, Terre des
hommes - aide à l'enfance, terre
des hommes suisse

Pays

Afghanistan, Bangladesh, Burkina
Faso, Colombie, Inde, Liban, Mali,
Maroc, Palestine, Salvador,
Thaïlande, Zimbabwe

3.9.2 FONDS THÉMATIQUE - AIDE À L'ENFANCE (CHILD WELFARE)

Depuis qu'elle a été créée, la Chaîne du Bonheur défend les enfants dans la détresse. Elle a mis en place pour cela un fonds permanent.

En août 2015, la Fondation a publié ses standards minimaux d'aide à l'enfance, qui fixent un cadre d'intervention précis et différents critères – qualité, pertinence, durabilité – pour les projets. Elle a également revu les directives d'utilisation du fonds, dans l'objectif de professionnaliser davantage encore les interventions sur place et de soutenir les projets aussi en dehors des situations de crise. La protection des enfants, la santé et la formation sont dorénavant prioritaires. Les enfants entre 0 et 14 ans vivant dans les pays en développement ont droit à une attention particulière. À l'occasion de ces travaux, la Chaîne du Bonheur a renommé le fonds « Child Welfare ».

2015 a donc été une année transitoire. La Fondation a financé sept projets dans six pays différents, dont trois conformément aux nouvelles règles.

3.10 CHIFFRES CLÉS 2015

Dons récoltés	Montant (en CHF)
Népal (2015)	32'270'488
Réfugiés (2015)	26'709'732
Syrie *	5'293'958
«Jeder Rappen zählt» 2015 / Jeunes en rupture	3'010'838
Victimes de mesures de coercition	2'635'480
«Jeder Rappen zählt» 2014 / Familles en fuite	2'136'871
Child Welfare (Aide à l'enfance) *	1'046'117
Afrique *	1'036'434
Vanuatu (2015)	774'416
Asie *	623'862
Intempéries Suisse	519'871
Aide sociale Suisse	160'606
Autres donations	100'351
Divers transferts de soldes *	-2'986'799
Total dons 2015 (y.c. legs et héritages)	73'332'226

* Transferts de soldes de fonds selon décision du Conseil de Fondation (CF) du 29.4.2015

Aide Suisse et étranger	
Projets analysés	131
Acceptés	102
Refusés	22
Retirés	7
Nombre d'organisations de mise en œuvre	25
Nombre de pays	33

Aide en Suisse	Montant (en CHF)
Intempéries Suisse	No. projets acceptés: 11 179'345
Aide sociale Suisse (y.c. VMCO)	No. bénéficiaires: 3'417 4'552'087
Total Suisse	4'731'432

Aide à l'étranger	No. projets acceptés	Montant (en CHF)
Philippines - Typhon Haiyan	9	13'490'144
Népal séisme (2015)	15	10'159'510
Syrie (2012)	12	5'913'381
Réfugiés (2015)	13	5'551'839
«Jeder Rappen zählt» 2014 / Familles en fuite	9	3'935'461
Pakistan inondations	3	1'937'982
Afrique de l'est - sécheresse	2	1'683'621
Balkan inondations	1	1'635'273
Haïti séisme	2	1'221'940
«Jeder Rappen zählt» 2013 / Enfants dans les bidonvilles	3	950'811
Irak (2014)	3	757'643
Afrique	4	748'846
Aide à l'enfance («Child Welfare»)	4	646'430
Asie	4	621'557
Gaza (2014)	3	543'948
«Jeder Rappen zählt» 2012 / Eau	2	235'549
Vanuatu (2015)	1	200'000
«Jeder Rappen zählt» 2009 / Malaria	1	155'000
Total étranger	91	50'388'937



4. AIDE EN SUISSE

Depuis toujours, la Chaîne du Bonheur porte secours aux populations à l'étranger, mais aussi – et c'est là une partie de ses activités que le public ignore souvent – en Suisse.

Cette aide prend la forme de deux fonds permanents : un fonds pour les victimes d'intempéries et un fonds pour les personnes dans la précarité. Celui-ci, qui est un fonds d'aide sociale, a fait l'objet d'un nombre croissant de demandes ces dernières années. En outre, la collecte des fonds est difficile, car la problématique, complexe, éveille plus rarement l'intérêt des médias. La Chaîne du Bonheur a donc fort à faire dans un contexte aussi exigeant.

Par ailleurs, la Fondation gère le fonds d'aide immédiate pour les victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance et le fonds spécial Cala Sannitica. En décembre 2015, la Chaîne du Bonheur et SRF ont collecté des dons pour les jeunes en rupture dans le cadre de l'action « Jeder Rappen zählt ». Près de la moitié des dons sont destinés à des projets en Suisse. Un expert alémanique et un expert romand spécialisés dans la formation professionnelle, dans le chômage des jeunes et dans l'éducation aident la Chaîne du Bonheur à définir le problème et à analyser les demandes de financement.



Total dons

109'880'533 CHF

dont engagés au 31.12.15:

104'104'108 CHF

4.1 INTEMPÉRIES EN SUISSE

La Suisse est régulièrement frappée par des intempéries qui provoquent de nombreux dommages. Pour aider les individus et les familles, la Chaîne du Bonheur prend à sa charge une partie des coûts de nettoyage et de remise en état et une partie des dépenses consenties pour acheter des vêtements, des meubles ou un véhicule.

En juin 2015, des pluies diluviennes se sont abattues sur plusieurs cantons, provoquant des inondations, des glissements de terrains et des dommages matériels très lourds. Une famille a pu bénéficier du soutien de la Fondation, tandis que d'autres projets sont à l'étude. La Chaîne du Bonheur a aussi pris à sa charge une partie des coûts des travaux de remise en état occasionnés par les intempéries des années 2013 et 2014. Sur l'ensemble de l'année, 11 projets ont concerné 40 familles.

Caritas Suisse (pour la Suisse centrale, la Suisse orientale et le Tessin) et la Croix-Rouge suisse (pour la Suisse romande, y compris Berne et le Valais), deux organisations partenaires de la Chaîne du Bonheur, jouent un rôle important dans l'analyse des demandes. Toutes deux apportent leur savoir-faire et ont développé un réseau de contacts avec les communes dans lesquelles elles s'activent depuis de nombreuses années.



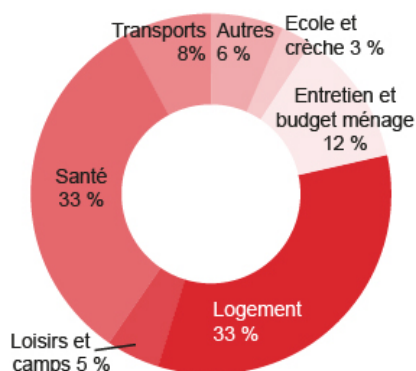
Nombre de bénéficiaires 2015

2'846 personnes

Demandes d'aide 2015

1'377'766 CHF

Objets des demandes d'aide sociale 2015



4.2 AIDE SOCIALE EN SUISSE

Depuis qu'elle a été créée, la Chaîne du Bonheur vient en aide en Suisse aux personnes dans le besoin. Par des contributions ponctuelles entre 900 et 2'600 francs – le montant dépend du nombre de personnes dans le ménage – destinées à couvrir les dépenses de transport, de santé ou le logement, elle donne un coup de pouce à ceux qui doivent se sortir urgemment d'une mauvaise passe. Les demandes émanent avant tout de personnes seules ou de ménages monoparentaux. L'aide apportée par la Fondation complète celle des organismes publics ou privés.

En 2015, des demandes ont été déposées par 374 services sociaux publics ou des organismes d'aide sociale différents. La Fondation a réparti 1'377'766 francs entre 2'846 personnes.

Depuis 2012, la Chaîne du Bonheur est partenaire du programme de dons Cumulus de la Migros. La Fondation distribue chaque année les points qu'elle obtient aux œuvres sociales des différentes régions linguistiques du pays. Les points cumulés en 2015 ont une valeur de 5'625 francs ; ils sont allés au réseau Le Trialogue (Genève) et à l'Association Jobdach, Obdach Notschlafstelle (Lucerne).



4.3 AIDE AUX VICTIMES DE MESURES DE COERCITION À DES FINS D'ASSISTANCE

Un fonds d'aide immédiate a été créé en avril 2014 pour secourir les victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance et de placement extrafamilial jusqu'en 1981, qui se trouvent aujourd'hui dans le besoin. La Chaîne du Bonheur est chargée d'administrer ce fonds.

Le fonds a été mis en place avec le délégué de la Confédération aux victimes des mesures de coercition à des fins d'assistance. Les demandes des personnes concernées ont été examinées par un comité de la Table ronde, par le représentant des victimes et par plusieurs autorités et organismes. Les différents acteurs participent solidairement et bénévolement au financement du fonds : ce sont des cantons, des villes, des communes, des Églises, des organismes privés, des entreprises, des particuliers.

À fin 2015, le comité de la Table ronde avait reçu plus de 1'346 demandes, dont certaines étaient encore en cours d'analyse. Il a été appuyé par la Chaîne du Bonheur, qui a procédé à un contrôle sporadique des décisions qui ont été prises. En 2015, le fonds spécial a soutenu près de 440 personnes, pour un montant total de 3,1 millions de francs. Les courriers que la Chaîne du Bonheur a reçus des bénéficiaires expriment leur reconnaissance pour l'empathie manifestée à leur égard. Leur enfance leur a été volée, mais ce soutien est un baume qui les aide à surmonter leurs traumatismes et à se reconstruire.



4.4 CALA SANNITICA

Cala Sannitica est un fonds spécial alimenté par les contributions d'un important donateur. L'argent bénéficie aux enfants dans le besoin qui vivent en Suisse ; il complète l'aide individuelle que la Chaîne du Bonheur dispense dans le pays. En 2015, il a financé des cours de musique et d'art, des cours de sport, des activités de loisirs, des vacances et les appuis scolaires.

Beaucoup de ces enfants grandissent dans des familles monoparentales aux ressources financières limitées. La culture et le sport sont pour eux une bouffée d'air, en même temps qu'un moyen de resserrer les liens familiaux et de développer leurs capacités sociales, physiques, cognitives et émotionnelles. En règle générale, les montants accordés par le fonds Cala Sannitica s'élèvent à 600 francs par enfant, ou 1'500 francs par famille.



5. COMMUNICATION ET RECHERCHE DE FONDS

Quatre opérations de collecte, plusieurs voyages de presse, la mobilisation des experts, des reportages sur le terrain et le lancement de la nouvelle plateforme de collecte de dons en ligne ont occupé le Département de Communication en 2015. La simultanéité de l'action en faveur du Népal et de l'action #TogetherForSyria a nécessité des efforts soutenus. Il s'est révélé difficile d'attirer l'attention du public sur les deux actions simultanées, alors que les projecteurs médiatiques étaient braqués sur le Népal, une catastrophe naturelle soudaine qui a marqué les esprits.

Le travail de communication reste un réel défis. D'une part, l'aide humanitaire se complexifie en raison de la durée des conflits et de la gravité des catastrophes naturelles causées par le réchauffement climatique ; d'autre part, les moyens de communication évoluent en permanence, en même temps qu'ils gagnent en diversité. «Bras humanitaire» de la SSR, et en tant que tel acteur du service public, la Chaîne du Bonheur estime que sa mission principale est de sensibiliser la population à l'humanitaire et de l'encourager à faire preuve de solidarité. Elle met un point d'honneur à valoriser la transparence : les donateurs et le public suisse sont informés régulièrement de l'utilisation qui est faite de leur argent. Ils doivent pouvoir se faire une idée concrète de l'aide apportée lors des catastrophes et des conflits, ainsi que des résultats obtenus.



5.1 RELATIONS MÉDIAS

Dans ses relations avec les médias, la Chaîne du Bonheur a fait la part belle aux collectes pour le Népal et pour les réfugiés. C'est ainsi qu'elle a organisé, un mois seulement après le séisme, un premier voyage de presse vers le pays de l'Himalaya. Elle a accompagné cinq journalistes, des Allemands et des Romands, sur les lieux de la catastrophe pour leur exposer le travail des organisations partenaires et les difficultés qu'elles rencontrent au quotidien. Les reportages qui en ont été tirés prouvent combien l'accès aux victimes est difficile et expliquent comment s'est organisée l'aide d'urgence des Suisses. En novembre, la Fondation a accompagné deux autres journalistes au Népal, suite à quoi trois reportages, entre autres, ont été diffusés sur les ondes de la radio SRF1 ainsi qu'en partie sur RTS, RSI, RTR et Swissinfo.

En septembre, l'expert de la Chaîne du Bonheur pour la question des réfugiés s'est rendu à la frontière serbo-hongroise avec une équipe de cameramans de la SSR. Les reportages et les interviews réalisés sur place ont suscité un large écho médiatique, en montrant la situation précaire des réfugiés et des migrants, devant lesquels les frontières refusent de s'ouvrir. Les médias de la SSR ont rendu compte toute l'année du travail humanitaire de la Chaîne du Bonheur et de ses organisations partenaires dans différentes émissions.



5.2 ONLINE ET RÉSEAUX SOCIAUX

La Chaîne du Bonheur a renforcé sa présence dans les médias sociaux et mis l'accent sur les contenus visuels, afin de toucher toutes les tranches d'âge. Dans plusieurs reportages, elle a donné la parole aux victimes elles-mêmes (séisme au Népal, conflits en Colombie et au Salvador), sans jamais oublier de souligner le travail de ses organisations partenaires sur place.

La Fondation a soutenu le projet cinématographique de deux étudiantes en bachelor, Mona Bertschinger et Larissa Schneider. Après l'action « Jeder Rappen zählt » 2014 montée conjointement par SRF et par la Chaîne du Bonheur, les jeunes filles se sont intéressées à l'utilisation du don, de son cheminement depuis la poche du donateur jusque dans la famille de réfugiés. Elles en ont tiré un documentaire (en allemand), où l'on peut voir aussi comment la Chaîne du Bonheur a conduit le projet et quelles sont les conditions de vie d'une famille de réfugiés dans le camp libanais de Shatila, une famille soutenue financièrement par l'EPER, organisation partenaire de la Chaîne du Bonheur.

La Fondation a lancé pour la première fois deux campagnes en ligne afin de collecter des dons pour les réfugiés : **#TogetherForSyria**, en collaboration avec huit organisations partenaires, et **#ShowSolidarity4Refugees**, une initiative de la Chaîne du Bonheur soutenue par Swisscom. La seconde a suscité un intérêt particulier de la part du public et des médias.

1. MON DON

Affectation *
Réfugiés

JE DONNE

50 CHF 100 CHF
200 CHF 500 CHF
1 000 CHF

Montant libre
CHF

2. MES COORDONNÉES

Email * ex. bernard.dupond@yahoo.ch

☐ Je fais un don au nom d'une organisation ou d'une société

Civilité *

Prénom * ex. Bernard

Nom * ex. Dupond

Adresse * ex. Rue des Bains 4

Complément adresse ex. Bât. A

Code postal * Ville * ex. Genève

Pays * ex. Suisse
SUISSE

☒ Je souhaite recevoir la newsletter

* Champs obligatoires pour attestation de

3. MON RÈGLEMENT

Plateforme de paiement 100% sécurisée

Sélectionnez votre carte de paiement

MasterCard VISA AMERICAN EXPRESS

Saisissez votre numéro de carte bancaire

Date d'expiration

Code de sécurité
Le code de sécurité est constitué des 3 derniers chiffres inscrits au dos de votre carte bancaire

JE CONFIRME MON DON PAR CARTE DE PAIEMENT

ou faites votre don par Postcard

PostFinance Postcard

ou faites votre don par Paypal

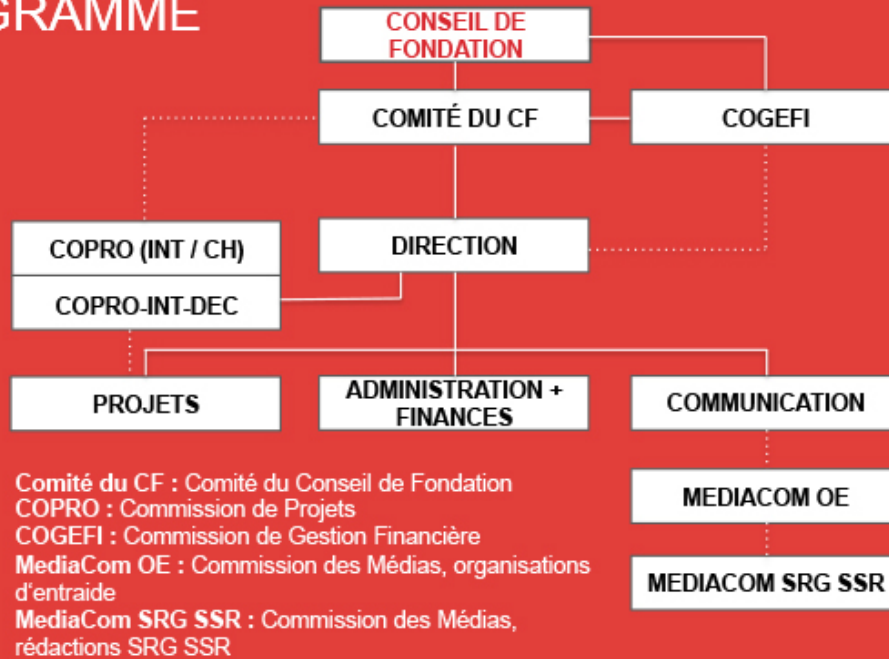
PayPal

5.3 DIFFÉRENTS CANAUX POUR FAIRE UN DON

Pour atteindre les donateurs, il est nécessaire d'aller là où ils sont. Après avoir lancé l'application «Swiss Solidarity» en 2014, qui permet de faire un don à tout moment en utilisant un smartphone, la Chaîne du Bonheur a repensé son processus en ligne. Dorénavant, quelques clics de souris suffisent pour verser de l'argent, en utilisant une carte de crédit ou une carte PostFinance, le système Paypal ou un bulletin de versement. Les utilisateurs ont aussi la possibilité de virer un montant à la Chaîne du Bonheur via l'application Paymit, rapidement et en toute sécurité.

L'intégration de ces différentes options a été un succès total : près d'un quart des promesses de dons de l'action «Jeder Rappen zählt» 2015 ont transité par les canaux numériques.

ORGANIGRAMME



Membres du Conseil de Fondation

- Ladina Heimgartner, SRG SSR / présidente
- François Besençon, SRG SSR / vice-président
- Jürg Schäffler, SRG SSR
- Andrea Hemmi, SRF
- Stefania Verzasconi, RSI
- Manon Romero, RTS
- Vito Angelillo, Terre des hommes – aide à l'enfance
- Hugo Fasel, Caritas Suisse
- Markus Mader, Croix-Rouge suisse
- Petra Schroeter, Handicap International
- Jim Ingram, Medair
- Gilles Carbonnier, membre au statut indépendant, IHEID Genève
- Hans-Peter Lenz, DDC / observateur (jusqu'au 30.5.2015)
- Andreas Huber, DDC / observateur (depuis le 1.6.2015)
- Tony Burgener, directeur de la Chaîne du Bonheur / voix consultative
- Göpf Berweger, président des Commissions de projets « International » et « Suisse » (jusqu'au 30.6.2015) / voix consultative
- Beata Godenzi, présidente des Commissions de projets « International » et « Suisse » (depuis le 1.7.2015) / voix consultative

6.1 CONSEIL DE FONDATION

Le Conseil de Fondation est l'organe suprême de la Chaîne du Bonheur, dont il assure la surveillance et définit la stratégie. Il délègue certaines tâches au Comité du Conseil de Fondation. Il s'est réuni à trois reprises en 2015.

Le Conseil de Fondation est composé de six représentants de la SSR, y compris la présidente et le vice-président nommés par le directeur général de la SSR, et de six représentants des milieux humanitaires, issus soit des organisations partenaires de la Chaîne du Bonheur, soit parmi des experts indépendants. Les membres du Conseil de Fondation ne sont pas rémunérés pour leur travail, mais les frais leur sont remboursés. La présidente des Commissions de projets (COPRO-INT et COPRO-CH) et le directeur de la Chaîne du Bonheur y siègent avec voix consultative ; un représentant de la DDC a une fonction d'observateur.



Comité du Conseil de Fondation

- Ladina Heimgartner, SRG SSR / présidente
- François Besençon, SRG SSR / vice-président
- Jürg Schöffler, SRG SSR
- Vito Angelillo, Terre des hommes – aide à l'enfance
- Hugo Fasel, Caritas Suisse
- Tony Burgener, directeur de la Chaîne du Bonheur / voix consultative
- Göpf Berweger, président des Commissions de projets « International » et « Suisse » (jusqu'au 30.6. 2015) / voix consultative
- Beata Godenzi, présidente des Commissions de projets « International » et « Suisse » (depuis le 1.7.2015) / voix consultative

6.1.1 COMITÉ DU CONSEIL DE FONDATION

Le Conseil de fondation délègue au Comité du Conseil de Fondation une partie de la surveillance et du contrôle de la gestion effectuée par la direction de la Chaîne du Bonheur. Le Conseil de Fondation nomme les membres du Comité du Conseil de Fondation, qui est composé de deux représentants de la SSR et de deux représentants des organisations partenaires, ainsi que de la présidente du Conseil de Fondation. Le directeur de la Chaîne du Bonheur et la présidente des Commissions de projets (COPRO-INT et COPRO-CH) y siègent avec voix consultative. Le Comité du Conseil de Fondation s'est réuni à cinq reprises en 2015.

6.2 COMMISSION DE PROJETS INTERNATIONALE (COPRO-INT)

La Commission de projets Internationale analyse dans le détail tous les projets d'aide à l'étranger qui lui sont soumis par les organisations partenaires et elle se prononce sur les modalités de réalisation conceptuelles et techniques. Elle s'est réunie neuf fois en 2015 pour examiner 67 projets. Les projets de moins de 200'000 francs sont analysés par le Département projets de la Chaîne du Bonheur avec l'aide de spécialistes externes. La décision de financement est prise par la Direction. En 2015, celle-ci a approuvé 53 projets.

La Commission de projets Internationale, dont les membres sont désignés par le Conseil de Fondation, est composée d'experts indépendants de l'aide humanitaire et de représentants des organisations partenaires et de la Direction de la Chaîne du Bonheur. Elle est présidée par une personne au statut indépendant ; depuis le 1^{er} juillet, cette fonction est remplie par Beata Godenzi. Avant elle, en place pendant plus de neuf ans, Göpf Berweger, le président sortant, a développé et professionnalisé la gestion des projets de la Fondation. S'il a pu conduire les projets, surtout les années de grandes catastrophes, comme ce fut le cas pour le tsunami, et prendre des décisions sans jamais perdre de vue l'intérêt des victimes, c'est grâce à ses compétences approfondies, à son engagement de tous les instants et à sa sensibilité du management, appréciés de l'ensemble des membres de la commission. Le Conseil de Fondation, la Commission de projets et la Direction le remercient pour son travail exemplaire.

Les décisions de financement sont prises en deux étapes, afin de préserver l'indépendance face aux organisations qui siègent dans la commission : la COPRO-INT émet une recommandation et la Commission décisionnelle (COPRO-DEC), composée de la présidente de la COPRO-INT, du Directeur de la Chaîne du Bonheur et de deux experts avec voix consultative, prend la décision finale.

Les membres qui siègent en tant qu'experts sont rémunérés par la Fondation aux tarifs professionnels courants pour leurs jours de présence et leur temps de préparation, alors que les membres issus des organisations d'entraide partenaires participent d'office aux séances. Les frais de réunion sont pris en charge par la Chaîne du Bonheur.

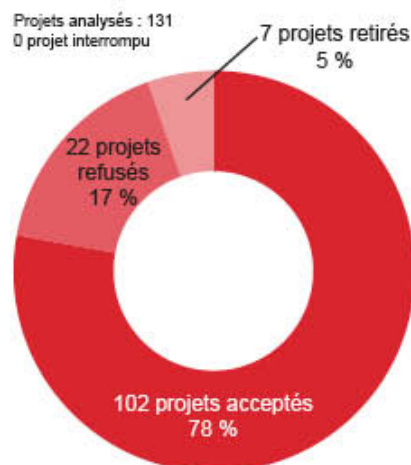
Commission de projets Internationale (COPRO-INT)

- Göpf Berweger, président (jusqu'au 30.6.2015)
- Beata Godenzi, présidente (depuis le 1.7.2015)
- Tony Burgener, directeur de la Chaîne du Bonheur
- Ernst Lüber, responsable projets de la Chaîne du Bonheur
- Zoltan Doka, Solidar Suisse
- Anton Jöhr, Croix-Rouge suisse
- Nathalie Praz, Terre des hommes – aide à l'enfance
- Anna Katharina Scheinberger, EPER
- Bettina Bühler, Caritas Suisse (jusqu'au 28.2.2015)
- Paul Rüegg, Caritas Suisse (depuis le 1.3.2015)
- Gabriela Friedl, Katja Schobert, expertes WASH
- Félix Küchler, expert santé
- Marina Marinov, experte construction
- Caroline Schlauffer, experte économie
- Roland Schlachter, DDC / observateur

Commission décisionnelle (COPRO-INT / DEC)

- Göpf Berweger, président (jusqu'au 30.6.2015)
- Beata Godenzi, présidente (depuis le 1.7.2015)
- Tony Burgener, directeur de la Chaîne du Bonheur
- Ernst Lüber, responsable du Département projets de la Chaîne du Bonheur / voix consultative
- Caroline Schlauffer, experte externe / voix consultative

Projets analysés en 2015 (Suisse et étranger)



6.3 COMMISSION DE PROJETS SUISSE (COPRO-CH)

La Commission de projets Suisse intervient lorsque des intempéries ou des catastrophes frappent le pays. Elle se prononce sur un soutien financier ponctuel à apporter aux individus, aux organisations, aux petites entreprises ou aux communes à faible capacité financière. La Chaîne du Bonheur puise le montant dans le fonds « Intempéries Suisse », créé à la suite des intempéries des années 2000 et 2005. Aujourd'hui encore, la Fondation peut ainsi aider spontanément les victimes dont les causes ne font pas vive impression et qui ne suscitent pas un intérêt suffisant des médias pour déboucher sur une collecte de dons.

Les demandes de soutien émanent de particuliers ou – si les personnes concernées sont plus nombreuses – de plusieurs autorités communales. Elles sont recueillies par la Croix-Rouge suisse (pour la Suisse romande, y compris Berne et Valais) et par Caritas Suisse (région Suisse centrale et orientale, Tessin), qui adressent une recommandation à la Chaîne du Bonheur après les avoir examinées. La décision finale incombe à la Commission de projets Suisse.

En 2015, la COPRO-CH s'est réunie une fois pour étudier les demandes de financement. La Commission se compose de trois experts, d'un représentant de la Croix-Rouge suisse et d'un représentant de Caritas, les organisations mandatées, des représentants de la Chaîne du Bonheur et de la présidente de la Commission. La Commission est présidée par la même personne que la COPRO-INT.

Commission de projets Suisse (COPRO-CH)

- Göpf Berweger, président (jusqu'au 30.6.2015)
- Beata Godenzi, présidente (depuis le 1.7.2015)
- Eric Bardou, expert environnement et gestion des catastrophes
- Hanspeter Bieri, experts assurances et questions juridiques
- Alexander Glatthard, expert collectivités de droit public et finances
- Christian Gut, Caritas Suisse
- Josef Reinhardt, Croix-Rouge suisse
- Tony Burgener, directeur de la Chaîne du Bonheur
- Ernst Lüber, responsable projets de la Chaîne du Bonheur
- Fabienne Vermeulen, responsable Aide en Suisse

6.4 COMMISSION DE GESTION FINANCIÈRE (COGEFI)

La Commission de Gestion financière assiste le Conseil de Fondation de la Chaîne du Bonheur et son comité pour toutes les questions relatives à leur devoir de surveillance des placements financiers. Elle se prononce sur les rapports financiers et surveille la stratégie de placement et de la stratégie financière. Elle veille au respect des directives applicables aux affaires financières de la Fondation.

Le président de la Commission de Gestion financière est nommé par le Conseil de Fondation, qui désigne aussi trois experts. Le directeur de la Chaîne du Bonheur et la responsable Finances participent de droit aux réunions de la commission.

Commission de Gestion Financière (COGEFI)

- Jürg Schäffler, président
- Riccardo Pallich, expert indépendant
- Federico Perlingieri, expert indépendant
- Paul-André Sanglard, expert indépendant

Invités permanents :

- Tony Burgener, directeur de la Chaîne du Bonheur
- Catherine Baud-Lavigne, directrice adjointe et responsable Finances et Administration de la Chaîne du Bonheur



6.5 COMMISSIONS DES MÉDIAS

Les Commissions des Médias de la Chaîne du Bonheur sont des organes informels, dont les membres sont les responsables communication de la Chaîne du Bonheur, ceux des toutes ses organisations partenaires (Médiacom OE) et ceux de la SSR (Médiacom SSR).

Commission des Médias d'organisations d'entraide partenaires

Mise en place pour coordonner la communication et la collecte de fonds entre la Chaîne du Bonheur et ses partenaires, elle a organisé en 2015 deux séances pour discuter des collectes en faveur du Népal et des réfugiés, mais aussi de quelques projets lancés par la Fondation ou par un partenaire. Le «Digital Media Group» s'est réuni pour la première fois à l'occasion d'un séminaire d'une journée. Les spécialistes des organisations partenaires et de la Chaîne du Bonheur se sont penchés sur des études de cas avec les participants et ont analysé les nouvelles tendances de la communication numérique et de la collecte de fonds (initiatives peer-to-peer, newsletters).

Commission des Médias de la SSR

Les représentants de la Fondation discutent avec les unités d'entreprise de la SSR du déroulement des journées de collecte et de sujets humanitaires ; dans un souci de transparence, ils rendent compte de l'utilisation qui est faite des dons. Cela étant, la Chaîne du Bonheur n'influence pas les opinions des journalistes de la SSR, dont l'indépendance est garantie.



6.6 L'ÉQUIPE DE LA CHAÎNE DU BONHEUR

Direction

- Tony Burgener, directeur et responsable Communication
- Catherine Baud-Lavigne, directrice adjointe, responsable Finances et Administration
- Ernst Lüber, responsable Projets
- Priska Spörri, responsable Relations publiques et partenariats

Département Projets

- Ernst Lüber, responsable Projets
- Manolo Caviezel, chargé de projets
- Stephan Grosse Rüschkamp, chargé de projets (jusqu'au 30.6.2015)
- David Dandrès, chargé de projets (à partir du 1.10.2015)
- Irène Flückiger, chargée de projets
- Fabienne Vermeulen, responsable Aide en Suisse
- Rahel Bucher, assistante Département projets
- Nicole Bagnoud, assistante Aide en Suisse

Département Communication

- Tony Burgener, directeur et responsable Communication
- Daniela Toupene, chargée de communication et porte-parole Suisse alémanique
- Sophie Balbo, chargée de communication et porte-parole Suisse romande
- Olivier Soret, spécialiste Médias sociaux
- Claudia Blaser, assistante Communication
- Corina Zanetti, chargée de communication
- Rebecca Bühler, stagiaire marketing digital et réseaux sociaux
- Suisse alémanique / Zurich: Priska Spörri, responsable Relations publiques et partenariats
- Suisse italienne: Eugenio Jelmini, délégué

Département Finances et Administration

- Catherine Baud-Lavigne, directrice adjointe, responsable Finances et Administration
- Graziella della Luce, responsable Comptabilité
- Corinne Mora, assistante Administration
- Joëlle Hainaut, assistante Administration
- Jodok Gschwendtner, assistant Logistique / Informatique
- Jasmine Stein, aide de bureau

6.7 LES VOIX DE LA CHAÎNE DU BONHEUR



Lors des journées nationales de solidarité de la Chaîne du Bonheur, les médias – en particulier ceux de la SSR – jouent un rôle essentiel dans l'appel aux dons. La SSR a désigné dans chaque région linguistique du pays un animateur radio chargé d'informer des conséquences de la catastrophe et des résultats de la collecte.

Jean-Marc Richard (1) est la figure de proue de la Chaîne du Bonheur en Suisse romande. Il anime depuis 1997 les journées nationales de collecte sur la RTS, aussi bien à la radio qu'à la télévision. Par ailleurs, il répond toujours présent lors des émissions RTS consacrées à des sujets humanitaires ou sociaux et il informe le public de l'utilisation qui est faite de leur argent.



En Suisse alémanique, c'est Ladina Spiess (2), animatrice de SRF, qui s'en charge. La journaliste a produit jusqu'en mai 2015 l'émission radiophonique mensuelle « Glückskette aktuell », qui a longtemps figuré dans la programmation dominicale de SRF1. La station faisait du direct depuis les régions touchées, interrogeait les organisations d'entraide et les victimes, et renseignait les auditeurs sur l'emploi qui était fait de leurs dons. L'émission a été remplacée en 2015 par « Doppelpunkt », un format plus long sur des sujets humanitaires et les activités de la Chaîne du Bonheur.



En Suisse italienne, les auditeurs ont l'habitude d'entendre Carla Norghauer (3) de RSI animer les collectes de la « Catena della Solidarietà ». En Suisse rhéto-romane, la voix de Claudia Cathomen (4), journaliste radio à RTR, est familière à ceux qui suivent la « Chadaina da Fortuna ».

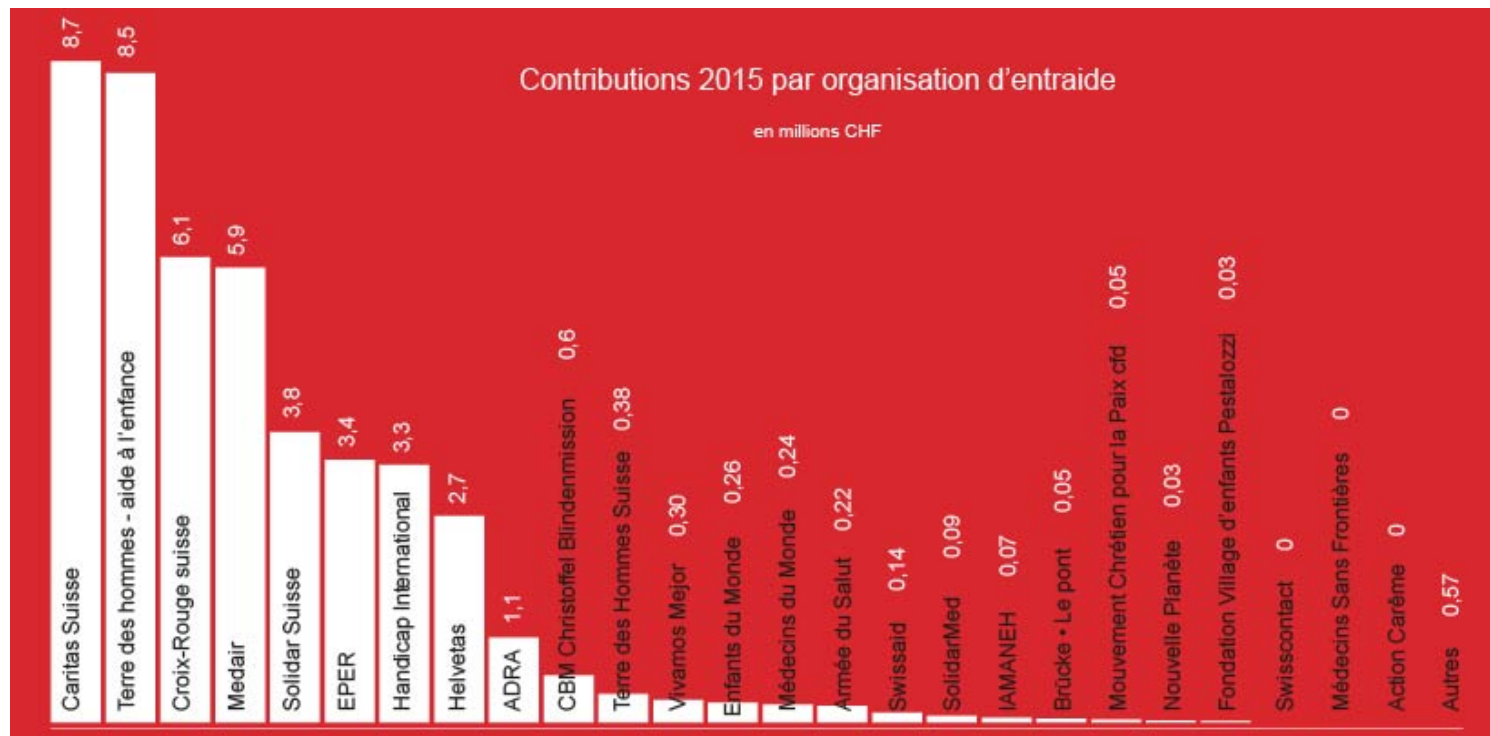




7. PARTENARIATS

La Chaîne du Bonheur peut compter depuis longtemps sur des partenaires fiables. Elle reste étroitement liée à la SSR, partenaire médias, qui mobilise ses infrastructures et son personnel les journées de collecte nationale. Une fois celles-ci terminées, les organisations partenaires suisses accréditées par la Fondation entrent en jeu ; elles sont 25 à réaliser des projets cofinancés par la Chaîne du Bonheur.

Toujours est-il que la Fondation collabore aussi avec d'autres partenaires dans des domaines spécifiques. Swisscom, par exemple, participe aux collectes depuis des années et fait des dons.



7.1 ORGANISATIONS D'ENTRAIDE PARTENAIRES

La Chaîne du Bonheur est responsable envers ses donateurs de l'utilisation efficace et durable des fonds qu'elle collecte en faveur des victimes de catastrophes naturelles ou de conflits. Elle collabore avec certaines organisations partenaires suisses, qui s'engagent à réaliser les projets sur place dans le respect des critères qualité définis par la Fondation.

Tous les quatre ans, les organisations partenaires sont accréditées à l'aune de plusieurs critères : compétences dans l'aide humanitaire et/ou l'aide à l'enfance, expérience, réseau sur place, audits et évaluations de projet réguliers et indépendants. Une dérogation permet aux organisations non accréditées de soumettre un projet si elles sont présentes dans une région où les organisations accréditées sont absentes ou si elles sont spécialisées dans un domaine d'activité. Au 1^{er} janvier 2016, la Chaîne du Bonheur a accrédité Save the Children.

La Fondation veille à ce que l'aide humanitaire respecte en permanence les standards les plus élevés et les meilleures pratiques. Dans le cadre de ses activités, mais aussi lors des ateliers d'évaluation, elle encourage le partage de compétences et de connaissances entre organisations partenaires dans des domaines spécifiques de l'humanitaire. En 2015, elle a organisé une journée du partenariat consacrée aux développements techniques dans l'aide humanitaire. Elle a aussi participé à plusieurs groupes de travail qui abordent des sujets plus généraux, comme la prévention des risques de catastrophe.



Action de Carême est l'oeuvre d'entraide des catholiques de Suisse. Son slogan « Nous partageons » illustre son engagement dans les pays défavorisés et en Suisse. Elle soutient des personnes dans les pays du Sud en les aidant à devenir autonomes.



ADRA Suisse, agence adventiste d'aide et de développement, soutient des projets de développement et d'aide d'urgence lors de catastrophes. Elle porte secours aux personnes les plus vulnérables. En favorisant l'indépendance économique, ADRA restaure la dignité humaine.



L'Armée du Salut, active dans 126 pays, est membre de l'Eglise chrétienne. Avec ses partenaires locaux, elle s'engage sans discrimination pour la justice sociale à travers l'aide d'urgence, la reconstruction, le soutien des réfugiés, la formation et le développement.



Brücke · Le pont soutient des projets en Afrique et en Amérique latine axés sur la formation professionnelle, la création de revenus et le droit du travail. L'autonomie financière et la participation à la vie sociale et politique sont aussi encouragées.



Caritas Suisse aide les gens dans la détresse, en Suisse et dans plus de 40 pays à l'étranger. Avec les organisations Caritas régionales, Caritas Suisse fournit une aide d'urgence en cas de catastrophe et participe à la reconstruction.



La Mission chrétienne pour les aveugles Suisse (CBM) est une organisation de développement active en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Elle apporte une aide médicale à des aveugles et à des personnes handicapées et veille à leur intégration dans la société.



Le Christliche Friedensdienst (cfd) est actif dans la coopération internationale, la politique migratoire et la politique de promotion de la paix. Il soutient des projets d'« empowerment » avec des femmes en Palestine et en Israël, en Europe du sud-est et au Maghreb.



La Croix-Rouge suisse est active dans l'aide en cas de catastrophe et la santé dans les régions défavorisées. Elle forme des bénévoles, lutte contre la cécité liée à la pauvreté et développe la prévention contre les épidémies en Afrique, en Asie et en Amérique latine.



Enfants du Monde est une organisation d'entraide qui offre une éducation de qualité et des soins de santé aux enfants défavorisés au Bangladesh, au Burkina Faso, au Niger, au Guatemala, au Salvador, en Colombie et en Haïti.



L'Entraide Protestante Suisse fournit une aide humanitaire lors de catastrophes naturelles ainsi que pendant et après des conflits armés. En matière de développement et coopération, elle lutte contre les causes de la pauvreté, de la faim et de la misère sociale.



La Fondation Village d'enfants Pestalozzi s'engage dans onze pays pour offrir à des enfants et adolescents l'accès à une formation de qualité. En Suisse elle favorise les compétences interculturelles d'élèves par le biais de projets de pédagogie active.



Handicap International – Suisse est une association de solidarité internationale qui intervient dans des situations de pauvreté, de conflit, de catastrophe. Elle aide les personnes handicapées et les vulnérables, agit et témoigne pour améliorer leurs conditions de vie.



Helvetas Swiss Intercooperation soutient des projets en lien avec l'eau, la formation, l'agriculture et l'environnement en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe de l'est. Elle s'engage dans la prévention des catastrophes naturelles et dans la reconstruction.



IAMANEH Suisse est une organisation de coopération au développement active dans la promotion et la protection de la santé en Afrique de l'ouest et dans les Balkans occidentaux. Elle encourage les femmes et les enfants à se construire un avenir.



Medair met tout en œuvre pour soulager les souffrances des personnes les plus vulnérables vivant dans les zones reculées et dévastées du monde. L'organisation apporte une assistance pour survivre aux crises, se relever dans la dignité et se construire un avenir meilleur.



Médecins du Monde Suisse est une organisation médicale internationale qui mène des programmes humanitaires et de développement avec des solutions durables dans l'accès aux soins de santé des mères, des enfants et des populations vulnérables dans le monde et en Suisse.



Médecins Sans Frontières est une organisation médicale humanitaire internationale indépendante qui apporte une aide d'urgence aux populations sans accès à des soins de santé, touchées par des conflits armés, des épidémies ou des catastrophes naturelles.



Nouvelle Planète soutient des projets d'entraide en faveur des populations défavorisées d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Menés par des groupes locaux, les projets durables visent à assurer des changements dans leur quotidien et à préserver leur environnement



Solidar Suisse milite dans le monde pour une société plus équitable. Elle s'engage pour des conditions de travail plus justes et pour plus de démocratie. Elle apporte une aide humanitaire lors de catastrophes. En Suisse, Solidar mène des campagnes d'information.



SolidarMed est l'organisation suisse pour la santé en Afrique qui améliore le système de santé de près de 1,5 million de personnes au Lesotho, au Mozambique, en Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe. Elle renforce durablement l'offre médicale existante.



Swissaid travaille dans la coopération au développement en Afrique, en Asie et en Amérique latine. En Suisse, elle donne son avis concernant les questions de politique du développement.



Swisscontact, la fondation indépendante proche des milieux économiques pour la coopération internationale est représentée dans 28 pays. Elle soutient le développement économique, social et écologique avec pour objectif la promotion efficace des revenus et des emplois.



Terre des hommes – aide à l'enfance construit depuis plus de 50 ans un avenir meilleur pour les enfants démunis grâce à des solutions durables. Des projets pour la santé et la protection menés dans plus de 30 pays améliorent la vie quotidienne d'enfants.



Terre des hommes suisse agit dans des pays du Sud pour améliorer les conditions de vie des femmes et des enfants avec des partenaires locaux. En Suisse, elle attire l'attention des enfants et des jeunes sur les disparités Nord-Sud et elle les encourage à la solidarité.



Vivamos Mejor milite pour une amélioration durable des conditions de vie en Amérique latine. Il s'engage dans le domaine de l'éducation préscolaire et professionnelle, promeut une utilisation durable de l'eau et assure des moyens de subsistances aux paysans.



7.2 SSR

Quand elle a été créée, en 1946, la Chaîne du Bonheur était une émission radiophonique romande. Elle a été administrée pendant 37 ans par la SSR. En 1983, Leo Schürmann, alors directeur général de la SSR, lui a donné son autonomie.

En dépit de ce nouveau statut, la Fondation et la SSR restent étroitement liées. La seconde délègue six membres au Conseil de Fondation : le président, le vice-président et quatre autres membres, qui apportent leurs compétences et leur expérience du monde des médias.

L'appui de la SSR est indispensable à la Chaîne du Bonheur, notamment lors des journées de solidarité, qui exigent des efforts considérables et entraînent des dépenses très importantes. Aucune autre plateforme n'attire autant de dons. Lors des actions nationales, la Fondation est présente sur les chaînes principales SSR de toutes les régions linguistiques du pays. L'entreprise média met à disposition ses studios, elle lance l'appel aux dons et elle sensibilise la population suisse aux situations d'urgence humanitaire.

Les chaînes radio/tv de service public rendent compte toute l'année de sujets humanitaires, elles expliquent le travail de la Chaîne du Bonheur et quelle utilisation est faite des dons, elles donnent aussi la parole aux organisations d'entraide et aux victimes des catastrophes naturelles et des conflits. En plus d'être fédératrice, cette démarche fait écho à la tradition humanitaire de la Suisse, à sa neutralité et à sa solidarité.

Quatre collectes ont eu lieu en 2015 : « Népal », la campagne #TogetherForSyria, « Réfugiés » et « Jeder Rappen zählt », toutes réalisées avec l'aide de la SSR. Traditionnellement, « Jeder Rappen zählt » est co-organisée avec les chaînes de service public et elle donne lieu à des émissions spéciales. Cette année, par exemple, des représentants de SRF se sont rendus en Colombie pour se faire une idée sur place du travail accompli par la Chaîne du Bonheur et ses organisations partenaires.



7.3 SWISSCOM

Partenaire de la première heure, Swisscom soutient la Chaîne du Bonheur sous forme de prestations ; il contribue ainsi à son bon fonctionnement. Lors des actions de collecte, l'entreprise met à disposition son infrastructure (par exemple des lignes téléphoniques et le numéro d'appel gratuit 0800 87 07 07) pour permettre au public d'appeler le central et de faire une promesse de don. Grâce à cette aide, les coûts de fonctionnement sont considérablement comprimés.

En 2015, la Fondation a pu compter sur l'opérateur pour deux collectes, le 5 mai et le 15 septembre (130 lignes téléphoniques réparties entre quatre centraux).

Par ailleurs, Swisscom apporte une aide financière à la Chaîne du Bonheur. Lors des appels aux dons, l'entreprise sollicite même ses collaborateurs : ceux-ci ont donné plus de 100'000 francs lors de la collecte pour les réfugiés, un montant que l'entreprise a ensuite doublé, à 200'000 francs (dons jumelés).



7.4 EMERGENCY APPEALS ALLIANCE

L'union fait la force, comme le montrent les appels aux dons collectifs et les partenariats noués avec les médias et le secteur privé pour collecter de l'argent lors des catastrophes humanitaires. La Chaîne du Bonheur et neuf organisations du même type dans d'autres pays se sont regroupées en 2008 au sein d'« Emergency Appeals Alliance » (EAA). Au-delà du partage de compétences et d'expériences sur des sujets comme les appels aux dons collectifs, les meilleures pratiques de l'aide humanitaire ou l'organisation, l'association entend se positionner comme interlocuteur des médias et du secteur privé.

En 2015, EAA s'est donné une nouvelle identité visuelle, avec un logo personnalisé et un site Internet. Présidée en 2015 par la Chaîne du Bonheur, elle a accueilli deux nouveaux membres, le Japon et l'Autriche. En dehors des rendez-vous réguliers, les dix organisations se sont retrouvées à l'occasion de la journée des partenaires organisée par la Chaîne du Bonheur. Pour les membres EAA comme pour les organisations partenaires suisses, ces rencontres servent à échanger des idées avec d'autres professionnels et à nouer des contacts. En 2016, EAA souhaite développer la coordination au sein du groupe et la professionnaliser.

7.5 AUTRES PARTENAIRES

En 2015, la Chaîne du Bonheur a pu compter sur le soutien d'autres partenaires, parmi lesquels (liste non exhaustive) :

- **Privatradios pro Glückskette** : participation au voyage de presse au Népal et à toutes les journées de solidarité nationales. L'engagement des radios privées est exemplaire, dans la mesure où elles aident la Fondation à collecter des dons et à établir les factures.
- **La Poste** : mise à disposition toute l'année de bulletins de versement Chaîne du Bonheur dans tous les offices et possibilité de faire un don au Postomat pendant les actions de solidarité
- **Banque Cantonale Vaudoise** : don pour le fonctionnement et conseils
- **Mazars (réviseurs)** : don pour le fonctionnement et conseils
- **Keystone** : utilisation gratuite, pendant les actions de solidarité, des images des régions sinistrées ou en crise
- **Swiss TXT** : appui pour les appels aux dons
- **Migros** : don de 5'625 francs de points Cumulus des clients Migros au fonds Aide sociale en Suisse, montant partagé entre Le Trialogue (Genève) et l'association Jobdach, Obdach Notschlafstelle (Lucerne)

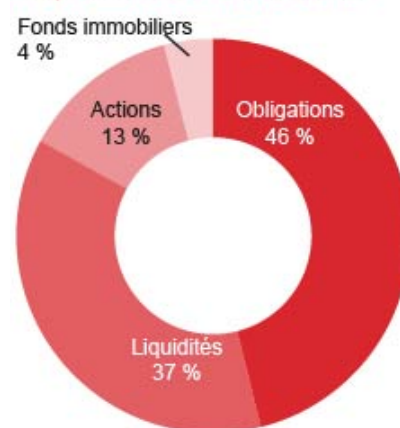
8. STRATÉGIE FINANCIÈRE

Comme chaque année, la Chaîne du Bonheur a placé les dons dans différentes banques, en attendant qu'ils soient utilisés. La stratégie financière 2011 – 2015 approuvée et contrôlée par la Commission de Gestion Financière (COGEFI) a été réaffirmée en 2015, car elle continue à correspondre à la mission de la Chaîne du Bonheur. Fondée sur la prudence, sur la diversification et sur la conservation du capital, elle sera reconduite jusqu'en 2020. Dans un souci de transparence, la Fondation cherche à assurer en tout temps les liquidités nécessaires au financement des projets en cours, tout en dégagant un résultat qui permet de couvrir autant que possible les frais de fonctionnement. Si ceux-ci ne peuvent pas être couverts, la Chaîne du Bonheur puise dans ses réserves ou prélève 5 % au plus des dons faits lors des collectes les plus importantes.

Les risques sont contenus et surveillés en permanence par la direction et par deux consultants financiers (1875 Finances et PPC Metrics). Le patrimoine sous gestion est subdivisé de la manière suivante : liquidités et placements à court terme (durée de moins de 12 mois), placements à moyen terme (entre 12 à 48 mois) et investissements à long terme (plus de quatre ans) ; ces derniers ont été placés auprès de deux instituts financiers. La Fondation a investi par ailleurs 2,5 millions de francs dans deux fonds de microfinance, Blue Orchard et Symbiotics.

Le résultat financier 2015 ne couvre pas les frais de fonctionnement de la Chaîne du Bonheur. Ceci s'explique avant tout par le contexte financier volatil, surtout depuis l'abandon par la BNS du taux plancher entre le franc et l'euro en début d'année. Les dépenses nettes s'élèvent à 3'783'255 francs, tandis que le résultat financier atteint 435'744. Conformément à la décision du Conseil de Fondation, le solde négatif a été couvert par un prélèvement de 2,5 %, ou 1'059'454 francs, dans le fonds « Typhon Haiyan » et par la dissolution d'une partie des réserves, à hauteur de 2'300'000 francs. Rendu en mars 2016, le rapport d'audit de Mazars SA ne contient aucun commentaire spécial.

Répartition des actifs 2015



IMPRESSUM

La Chaîne du Bonheur est une fondation issue d'une initiative de



Partenariat & collaboration



KEYSTONE

RRR
(Radio Romande Romande)

Rédaction :

Corina Zanetti

Coordination et graphisme :

Corina Zanetti

Claudia Blaser

Webtool :

asiMove

ADRESSES

Chaîne du Bonheur

Rue des Maraîchers 8

Boîte postale 132

1211 Genève 8

Tel. 058 458 12 12

Courriel : info@bonheur.ch

Site internet : www.bonheur.ch

Compte postal: 10-15000-6

À l'étranger, la Chaîne du Bonheur s'affiche avec le logo et la mention « Swiss Solidarity » :



Application disponible sur:

